



***ONUDI 50ème Session du Conseil de Développement Industriel
Discours du Royaume du Maroc au titre du point 3 : « Annual report
of the Director General for 2021»
prononcé par S.E Azzeddine FARHANE, Ambassadeur, Représentant
Permanent du Royaume du Maroc à Vienne***

Vienne, 21-23 Novembre 2022

Permanent Mission of the Kingdom of Morocco in Vienna

Telephone: +43 (1) 586 66 50, Postal Address: Hasenauerstraße 57 A-1180 Vienna

Fax : +43 (1) 586 76 67, E-Mail: emb-pmissionvienna@morocco.at

Monsieur le Président,

1. Permettez-moi tout d'abord de vous adresser, au nom de la délégation marocaine nos chaleureuses félicitations, à l'occasion de votre présidence de la 50ème session du Conseil du Développement Industriel Soyez assuré, Monsieur l'Ambassadeur Alejandro Solano, de la coopération pleine et entière de ma délégation pour la réussite des travaux de cette session.
2. Qu'il me soit également permis de féliciter M. Gerd Muller, Directeur Général de l'ONUDI, pour ses efforts inlassables et son engagement constant pour relever tous les défis de notre organisation ainsi que sa contribution substantielle à accompagner les pays en développement dans le processus de l'industrialisation. Mon pays a confiance en sa capacité et son expérience pour mener à bien sa mission, affirmant le programme de l'ONUDI en tant qu'acteur international de premier plan pour une industrialisation inclusive et durable.
3. Ma délégation s'associe aux déclarations du G77 et la chine et du Groupe Africain et souhaite faire des commentaires en sa capacité nationale.

Monsieur le Président,

4. Ma délégation prend note du rapport annuel du Directeur général de 2021, qui passe en revue les étapes franchies en matière de développement industrielle, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la coopération technique en 2021 qui a atteint 179,4 millions de dollars, ainsi que la manière avec laquelle l'ONUDI à relever les défis en relation avec la Pandémie.
5. Dans ce rapport, il est intéressant de relever que Monsieur le Directeur Général a souligné que le Programme de Partenariat Pays (PCP) constitue un exemple concret des progrès réalisées par l'ONUDI dans la réalisation de l'agenda du développement 2030, en faveur d'un développement inclusif et durable, notamment dans la réduction de la pauvreté et la lutte contre les changements climatiques.
6. Le Maroc salue la diversité des programmes de coopération de l'ONUDI avec les pays à revenu intermédiaire et demande à l'ONUDI de renforcer et d'élargir les mécanismes de coopération avec ces pays et de soutenir leurs stratégies respectives de relance industrielle.
7. Le Maroc réaffirme la grande importance qu'il attache à toutes les initiatives, activités et programmes mis en œuvre par l'Organisation au

cours de la période couverte par le rapport et encourage le Directeur général et le Secrétariat à continuer d'avancer vers une mise en œuvre intégrale du mandat de l'Organisation

Monsieur le Président,

8. Le Royaume du Maroc Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, a choisi de faire de l'Industrialisation un rouage essentiel du développement économique, en accordant une grande importance à la promotion d'une industrie inclusive et durable, génératrice de croissance, d'emplois et de création de revenus, en particulier pour les jeunes et les femmes, à travers la promotion des compétences professionnelles.
9. Dans cette optique, mon pays a lancé avec l'ONUDI le PCP, pour la période 2019-2023, un cadre de partenariat innovant multidimensionnel à grande échelle, adapté pour répondre aux objectifs fixés dans la stratégie industrielle du Maroc. De même, l'intégration du genre dans ce partenariat constitue une composante transversale destinée à accompagner la réalisation des différents segments du PCP, et à assurer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable au Maroc.
10. Le Maroc se félicite des résultats de la visite effectuée et des rencontres fructueuses avec les hauts responsables marocains du Directeur Général de l'ONUDI en mai 2022 au Royaume. Cette visite a été l'occasion pour les deux parties ont signé deux Déclarations conjointes portant sur le développement d'initiatives et de projets notamment dans les domaines de la décarbonation de l'industrie, de l'économie circulaire et de l'utilisation de l'Hydrogène Vert dans l'industrie.

Monsieur le Président,

11. Conscient également de l'importance de la coopération Sud-Sud, le Maroc accorde une attention particulière à ses relations avec les pays africains. Sa Majesté le Roi a, en effet, opté pour un choix délibéré, naturel et stratégique en faveur d'une coopération sud-sud et triangulaire, qui se traduit par la mise en œuvre de projets concrets au bénéfice de plusieurs pays du continent.
12. Cette vision Royale est en adéquation avec la politique de coopération Sud-Sud de l'ONUDI, qui consiste à favoriser les partenariats, l'échange d'expertise, l'exploitation du potentiel de la coopération Sud-Sud pour le

développement industriel et la mise en place d'activités et de projets concrets pour la mise en œuvre de l'Agenda de développement 2030.

13. Il est crucial d'obtenir le soutien de la communauté des donateurs pour relever les défis de l'intégration des économies des pays en développement dans les chaînes de valeur mondiales, au profit de la création d'emplois, de la réduction de la pauvreté et de la réalisation des objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

14. Il est certain que le soutien de l'ONUDI demeure indispensable au continent africain, en matière du renforcement de la diversification, de la compétitivité de son industrie et de la promotion de ses exportations et ce, à travers une approche multipartite favorisant une relation gagnant-gagnant qui mobilise les complémentarités, dynamise les profils de spécialisation économique et aide les pays africains à jouer un rôle actif dans la relance et la réussite des changements économiques auxquels nous aspirons tous.

Je vous remercie pour votre attention